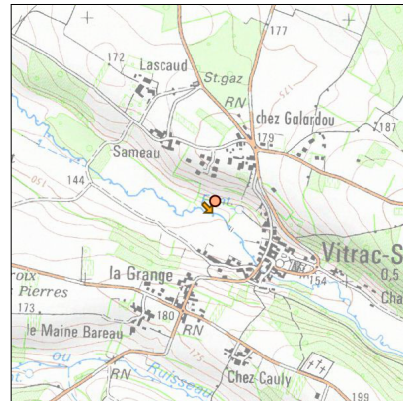
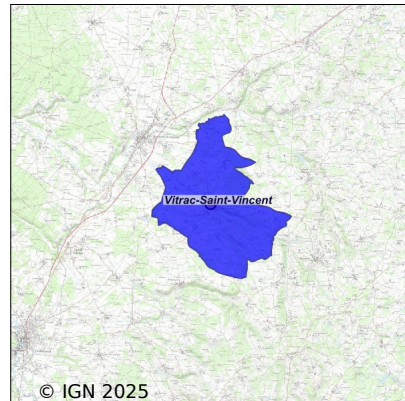


Système d'assainissement 2023

VITRAC ST VINCENT

Réseau de type Séparatif



Station : VITRAC ST VINCENT

Code Sandre	0516416V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE VITRAC SAINT VINCENT
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 1997
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	300 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	18 Kg/j
Charge nominale DCO	36 Kg/j
Charge nominale MES	21 Kg/j
Débit nominal temps sec	45 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Décantation physique, Filtres à sables
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	505 112, 6 525 118 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Rivailon

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Vitrac-Saint-Vincent depuis 1964

Observations SDDE

Systeme de collecte

Le reseau est separatif et totalement gravitaire.

Le reseau collecte des eaux parasites. Le manque de precision et de fiabilite des temps de pompage ne permet pas de quantifier les surcharges hydrauliques.

Lors de la visite tests effectuee le 23/11/2023, le technicien du SAE de Charente Eaux a constate que les effluents etaient dilues en entree de station (au niveau du poste de relèvement ainsi qu'au niveau du canal d'arrivee gravitaire).

Station d'epuration

Charge hydraulique :

Lors du bilan d'auto-surveillance réglementaire réalisé en mai 2023, l'ouvrage de traitement a fonctionné à :

33% de sa capacité organique ;

34% de sa capacité hydraulique.

Résultats analytiques :

Lors du bilan d'auto-surveillance réglementaire, les résultats étaient conformes en DCO par rapport à l'arrêté du 21 juillet 2015.

Un léger résiduel d'azote ammoniacal était constaté en sortie de station.

Lors des visites tests effectuées aux mois de mars et novembre, l'eau prélevée en sortie de station respectait également les normes de rejet de l'arrêté national.

La présence d'ammoniaque témoigne d'une nitrification partielle dans le filtre.

A la suite de la visite tests du 17/03/2023, le technicien du SAE de Charente Eaux a préconisé la mise en service en même temps de deux bassins filtrants afin d'améliorer la qualité de traitement des eaux.

Un nouveau prélèvement a été réalisé à la fin du mois de mars, lorsque deux casiers étaient alimentés en même temps. Un meilleur abattement de l'ammoniaque était constaté.

Fonctionnement et exploitation de la station :

Le fonctionnement global des ouvrages était satisfaisant lors des visites effectuées en 2023.

La hauteur de boues est faible dans la fosse toutes eaux (taux de remplissage de 17%). La fosse ne nécessite pas de vidange.

La chasse de la bache d'injection fonctionnait correctement lors de ces visites.

A la suite de la visite du 17/03/2023 et suite aux préconisations de Charente Eaux, deux casiers sont alimentés simultanément. Cela assure un meilleur abattement de l'ammoniaque.

Le développement des roseaux sur les deux casiers plantés (casiers 3 et 4) est satisfaisant.

Quelques adventices et orties se développent aux extrémités et une légère couche de boues est constatée sur ces deux casiers.

Un développement de roseaux est constaté sur le deuxième casier (1/3 de roseaux). Le système racinaire des deux casiers plantés commence à coloniser ce casier. Des adventices et des pieds de tomates se développent également sur ce casier.

Une faille a été observée dans une bordure du dernier casier. Il est possible qu'une partie des effluents s'évacue du casier à travers cette faille et ne s'infiltre donc pas dans le casier de filtration.

Un flaquage est constaté en contrebas des casiers de filtration. Ce flaquage pourrait provenir d'une étanchéité non complète des casiers de filtration et pourrait expliquer que le volume mesuré en sortie de station soit moins important que le volume mesuré en entrée.

L'exploitation des ouvrages est dans l'ensemble bien réalisée.

Préconisations de Charente Eaux :

Poste de relèvement

Charente Eaux rappelle la nécessité de nettoyer le poste de relèvement au jet deau une fois par semaine.

Canal d'entrée des effluents

Charente Eaux préconise de nettoyer le canal d'entrée de la station une fois par semaine.

Les déchets récupérés doivent être égouttés, puis envoyés vers les ordures ménagères. La mise en place d'un panier percé pour égoutter les déchets est préconisée.

Chasse de la bache d'injection

Il est nécessaire de vérifier le bon fonctionnement (amorçage) de la chasse à chaque passage d'exploitation sur la station et à minima une fois par semaine.

Casiers de filtration

Les adventices qui se développent sur les extrémités des deux casiers plantés et sur le deuxième casier doivent être arrachées, puis évacuées.

Charente Eaux préconise de poursuivre la mise en service en même temps de deux bassins filtrants afin d'améliorer la qualité de traitement des eaux.

Faille dans bordure 4ème casier

La faille constatée dans une bordure du 4ème casier doit être colmatée afin d'éviter qu'une partie des effluents s'évacue du casier à travers cette faille et ne s'infilte donc pas dans le casier de filtration.

Flaquage en contrebas des casiers de filtration

Lors de la visite prévue pendant le premier semestre 2024, le technicien de Charente Eaux effectuera un prélèvement afin d'évaluer si ce flaquage provient bien d'une é

Sous produits

Le décanteur n'a pas été vidangé en 2023.

La production de déchets de dégrillage est estimée à 100 kg par an.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	15,4 m3/j	34 %			12,1 m3/j	
DBO5	5,9 Kg/j	33 %	380 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	5,8 mg/l
DCO	12,3 Kg/j	34 %	800 mg/l	92 %	0,9 Kg/j	77 mg/l
MES	4 Kg/j		260 mg/l	96 %	0,2 Kg/j	14,1 mg/l
NGL	1,8 Kg/j		115 mg/l	17,5 %	1,5 Kg/j	121 mg/l
NTK	1,8 Kg/j		115 mg/l	94 %	0,1 Kg/j	9,1 mg/l
PT	0,2 Kg/j		13 mg/l	30 %	0,1 Kg/j	11,6 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0516416V001>